

MAIRIE DE BEAUFORT **SAVOIE**

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2009

Le Conseil Municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 10 décembre 2009, sous la présidence de Mme Annick CRESSENS, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 3 décembre 2009

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mmes et M. CRESSENS Annick, DOIX Dominique, BLANC Marie-Claude, VERNAZ André, PERRIER Paul, SEVESSAND Guy, CROISSET Yann, BOCHET Thierry, MALOD Bertrand, PHILIPPE Jean-Pierre, ROBERT Jacques, DOIX Thierry, GERARD Monique, BOCHET Nicolas, TOMASINI Annie, LANDAIS-CHAUCHAIX Christelle

ABSENTS REPRESENTES : M. BLANC Jean-Pierre par M. PHILIPPE Jean Pierre
M. MURAT Louis par M. PERRIER Paul
M. COMBAZ-DEVILLE Pascal par M. CROISSET Yann

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GERARD Monique

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Selon l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, les ventes de biens immobiliers sont soumises à l'avis de l'Assemblée (appartement au chef-lieu de Beaufort).
Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur cette cession.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal approuve un transfert de crédit au budget général, permettant l'achat d'un véhicule avant la fin de l'année dans la perspective de remplacer la BX et de bénéficier de la « prime à la casse » à la commande.

MARCHES DE TRAVAUX

Madame le Maire rappelle le contenu de la première consultation pour le marché de navettes pour la saison d'hiver 2009/2010 (une seule offre remise). Suite à une deuxième consultation, 2 offres sont parvenues. Après analyse, le marché a été attribué à l'entreprise Autocars BLANC en retenant la solution « variante ».

DOSSIER RESIDENCE DE TOURISME FREPPARAZ

Madame le Maire rappelle les décisions antérieures du Conseil Municipal en ce qui concerne le projet de FREPPARAZ, qui consiste en la réalisation d'une résidence de tourisme à Arêches. Le montage, tel que défini actuellement, prévoit un portage de l'opération immobilière par SAS Développement dans le cadre d'un bail emphytéotique.

Un large débat s'instaure : y prennent part Dominique DOIX (inquiétude concernant les difficultés rencontrées sur le marché des résidences de tourisme), Christelle LANDAIS-CHAUCHAIX (place des équipements publics notamment garderie), Bertrand MALOD, André VERNAZ, Marie-Claude BLANC (gênée par la nécessité de créer une SEM pour la gestion), Jean-Pierre PHILIPPE, Guy SEVESSAND, Jacques ROBERT, Thierry DOIX (calendrier de réalisation de l'opération), Yann CROISET (souhait de voir créer un projet Haute Qualité Environnementale).

Suite au débat, le Conseil Municipal décide:

- De poursuivre la réflexion avec SAS Développement et lui demander de réaliser l'achat de terrain auprès de la SARL BLANC GONNET CONSTRUCTEUR, dans la perspective de la réalisation de la résidence de tourisme à FREPPARAZ (18 voix pour, 1 abstention).
- De maintenir une garderie publique dans la résidence de tourisme (18 voix pour, 1 contre).
- De ne pas retenir l'intégration dans ce projet de la salle de séminaire cinéma (19 voix pour), compte-tenu des contraintes financières.

Questions diverses

- Christelle LANDAIS-CHAUCHAIX souhaite qu'un éclaircissement soit apporté sur les rôles des élus et des techniciens, dans un souci de gestion plus efficace des dossiers.

Le Maire,

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE
18 DECEMBRE 2009 A 20 H 00**